

Fornasier Raymond  
Rangiers 6  
2350 Saignelégier

Saignelégier le : 21 juin 2026

Aux dirigeants, membre et joueurs du  
Hockey-Club Franches-Montagnes  
Par son président  
Berberat Moïse  
Patinage 4  
2350 Saignelégier

## « JE ME SOUVIENS »

A VOUS DIRIGEANTS, MEMBRES ET JOUEURS.

L'histoire peut parfois être discrète., les souvenirs s'estompent.

Le H-C Franches-Montagnes n'est pas un simple utilisateur des infrastructures du Centre de Loisirs, il fut un des bâtisseurs de cet édifice.

Ce constat appelle la reconnaissance, le respect et la considération dus à ceux qui ont contribué à sa réalisation.

CE SOUVENIR S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ.

VOUS ETES DEPOSITAIRE D'UN HERITAGE, VOTRE RESPONSABILITE, VOTRE DEVOIR EST DE LE PRESERVER ET DE LE TRANSMETTRE.

## « JE ME SOUVIENS »

Fornasier Raymond



Saignelégier, le 13.06.2026

## Historique du Centre de Loisirs.

### *Implication et travaux exécutés par les membres du HC Franches-Montagnes.*

Le document que je vous invite à prendre connaissance atteste que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on pratique le patin à Saignelégier. Sur ce document nous voyons une population pratiquer le patin dans la région située actuellement dans le quartier des « Royes » et de la « Pinsonnière » en arrière-plan la ferme de la Tuilerie, et dès 1955 à la patinoire naturelle de Saignelégier. Et grâce au HC Saignelégier dès la saison 1958-1959.

L'étang des Royes a été durant de nombreuses années et selon les éléments capricieux de la météo une patinoire naturelle fréquentée par la population de la région et en particulier les gens de Saignelégier.

En 1954, la Commune de Saignelégier avec la collaboration de la population aménage un terrain qui deviendra la patinoire naturelle de Saignelégier. (*Actuellement piste de la pétanque*) Un club de hockey est inscrit à la ligue Suisse de hockey, il est envisagé de participer au championnat en ligue C de la ligue suisse de hockey, cette participation est prévue pour la saison 1956-57. Par suite du décès d'un de ses membres et de nombreux blessés lors de l'incendie de l'usine AC Miserez à Saignelégier en février 1956, il est pris la décision de dissoudre ce club.

En 1958 est fondé ce qui deviendra le HC Saignelégier et par la suite le HC Franches-Montagnes. Ce club animé par des inconditionnels de la pratique du hockey évolue en fonction des caprices de la météo sur les patinoires naturelles de l'arc jurassien et participe avec des fortunes diverses au championnat de la ligue suisse de hockey en 4<sup>ème</sup> ligue puis 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> ligue.

A la fin des années 60 et début 70, les éléments météorologiques et les difficultés croissantes de faire de la glace naturelle nous obligent à chercher des solutions pour maintenir ce club et la pratique du hockey dans la région.

Dès le début de l'année 1974, avec la participation de Michel Jobin enfant de Saignelégier et ingénieur à Delémont, et le concours de l'entreprise « Frigorex » des membres du HC Saignelégier établissent un projet de patinoire artificielle couverte devisée à 3 millions 3 cents mille.

Dans la perspective de la réalisation de notre projet nous prenons des contacts avec le directeur de Pro Jura et le comité du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes. Grâce à l'initiative et à l'engagement des membres du HC Franches-Montagnes, ces

négociations ont permis la création d'un comité d'initiative pour l'étude d'un Centre de Loisirs. *Je vous fais grâce du détail de ces négociations.*

Dès ce moment, dans la phase d'étude et de réflexion du projet d'un centre de Loisirs les membres du HC Franches-Montagnes sont actifs dans le comité d'initiative et dans les différents groupes de travail mis en place. (Groupe de documentation, groupe Variantes, groupe finance)

Les membres du HC Franches-Montagnes sont encore présents et participent activement dans la phase de réalisation du Centre Loisirs. Ils s'impliquent en particulier dans les travaux suivants :

- 1 Pendant plusieurs soirs *6 membres du club transportent* et pose des tuyaux sur la surface qui deviendra l'aire de glace, afin de permettre aux soudeurs de l'entreprise Sulzer d'assembler ce qui sera le système de refroidissement.
- 2 Construction de l'ensemble des gradins (*Sciage à la scierie de la Gruère de l'ensemble des éléments des chevalets, assemblage de ces derniers et montage des gradins*)
- 3 Montage et mise en place des bandes de la patinoire.
- 4 Aménagement des casiers dans les vestiaires 3 et 4.
- 5 Aménagement du vestiaire N°5
- 6 Construction et mise en place de l'escalier et passerelle métallique donnant accès au bureau du club et à la salle « Pluton »
- 6 Réalisation de la salle « Pluton » (*isolation complète de cette salle « planché, plafond et parois » pose sur dalle des tuyaux pour chauffage au sol, électricité, carrelage, pose des lames au plafond et aux parois.*)
- 7 Réalisation du vestiaire N°6 (*isolation complète de ce vestiaire « planché, plafond et parois », pose des lames sur plafond et parois, pose chauffage au sol, local douches et WC, carrelage.*)
- 8 Cabine de chronométrage, installation internet et hifi.
- 9 Nettoyage de la patinoire après les matchs de championnat 1<sup>ère</sup>.

Ceci est une liste non-exhaustive des travaux effectués par les membres du H-C FM.

Depuis la mise en service du Centre de Loisirs nous avons avec nos équipes actives et « Juniors » participé au championnat de la ligue suisse de hockey et contribué année après année à faire connaître le Centre Loisirs des Franches-Montagnes en Suisse et

*plus particulièrement en suisse romande mais également à l'étranger en participant à diverses compétitions. (Canada, France, Tchéquie, Lettonie)*

*Par notre organisation nous avons une activité à caractère sociale, nous permettons à quantité de jeunes de la région de découvrir et utiliser les installations du Centre Loisirs, de pratiquer un sport comme le patin et le hockey sur glace, à la population des Franches-Montagnes de se rencontrer lors de manifestations organisées par notre club.*

*Nous sommes conscients que **sans** le Centre de Loisirs et en particulier la patinoire, notre activité ne pourrait pas être ce qu'elle est actuellement. Nous sommes également convaincus que même si nous avons concrètement contribué à la réalisation de ce centre, nous ne pouvons pas être l'un sans l'autre.*

*Le HC franchises-Montagnes n'est pas un club d'un village en particulier, c'est un club d'une région et fier de l'être.*

*Le Centre de Loisirs n'appartient pas à un village, c'est un bien communautaire, un bien d'une région qui vit et survit grâce à la solidarité régionale.*

*Les auteurs de cette réalisation, ont voulu créer un lieu de rencontre, de détente, de découvertes, de solidarité entre nous Franches-Montagnards,*

*La population de notre région doit être fière de cette installation, reconnaissante à ceux qui ont osés et œuvrés à sa réalisation.*

*Le Centre de loisirs offre à notre région des possibilités d'activité sportive et culturelle.*

*Grâce au Centre de Loisirs le HC Franches-Montagnes en particulier est fier d'être le porte-parole et le représentant de notre région.*

*Saignelégier, le 13.06.2026*

*Fornasier Raymond*

17 Nov: 1916





